



MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Budget de la MRC

Des investissements prioritaires en 2024!

Sainte-Adèle, le 22 novembre 2023 – La MRC des Pays-d'en-Haut a adopté son budget pour l'année 2024, lors de la séance du Conseil tenue le 22 novembre 2023 à la Place des Citoyens de Sainte-Adèle. Un budget, disons-le, qui reflète une croissance bien présente dans le territoire des Pays-d'en-Haut : celle de sa population, de sa richesse foncière et des responsabilités que les municipalités ont confiées à leur MRC. Innovation du budget : la MRC consolide l'excellence des sentiers de son territoire en consacrant une réserve financière visant leur pérennité.

« Le conseil est à son mi-mandat, et nous amorçons la seconde moitié de notre engagement en politique municipale bien en selle. Suivant une période pandémique tumultueuse, qui aura également engendré l'augmentation de notre population, le boom immobilier et la pression sur nos services et infrastructures, nous nous donnons les moyens d'agir sur notre territoire pour répondre aux défis qui se présentent à nous pour les prochaines années », lance d'entrée de jeu le préfet de la MRC, André Genest.

Faits marquants

Avec un budget de 26,9 M\$ pour 2024, les quotes-parts des municipalités atteindront 15 669 635 \$, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente.

- Augmentation de la richesse foncière

Durant la pandémie, la MRC a enregistré une croissance démographique de près de 15 % de sa population, pour atteindre 48 206 résidents permanents. Qui dit croissance démographique, dit impact sur le marché immobilier. De nombreuses personnes ont élu domicile, soit en transformant une résidence secondaire en résidence principale, soit en achetant une résidence existante ou neuve. Cependant, cette expansion démographique a intensifié les besoins en services et infrastructures, exerçant ainsi une pression financière sur les ressources publiques.

Le boom immobilier a toutefois eu un impact significatif sur les revenus fonciers des municipalités de la MRC. La richesse foncière uniformisée (RFU) de l'ensemble de la MRC, prise en compte dans le prochain budget, a ainsi augmenté de 27 %, reflétant la hausse importante du marché découlant de cette croissance immobilière.

- Coût de collecte des matières résiduelles en hausse

Pour 2024, la MRC prévoit une hausse des coûts liés à la collecte et au tri des matières résiduelles, l'augmentation du prix du carburant faisant augmenter les frais d'exploitation pour la collecte et le transport. De plus, la valeur d'une tonne relative des matières recyclées s'est effondrée sur les marchés. La demande est moindre alors que l'offre demeure et que les frais d'exploitation sont presque incompressibles. Ainsi, le fournisseur de service de collecte et de tri de matières recyclables Tricentris – dont la MRC est membre – a appelé ses membres à fournir un effort financier supplémentaire.

- Centre sportif Pays-d'en-Haut

« Les coûts associés au Centre sportif Pays-d'en-Haut sont pleinement pris en compte dans le budget à la suite d'une première année complète d'opération. L'équipe du Centre sportif est mieux outillée pour connaître les coûts annuels d'opération de cette infrastructure », indique André Genest, qui se réjouit du même souffle de l'incroyable popularité de ce centre sportif qui, dans sa première année d'opération, a accueilli plus de 126 000 usagers.

Investissements prioritaires de la MRC en 2024

Parcs et sentiers

- Pérennité des sentiers

Dans le cadre d'un exercice de diagnostic effectué en 2022, la MRC a identifié les sentiers et leur pérennisation comme un axe structurant et central de développement du territoire et des communautés, et avait identifié la SOPAIR (Société de plein air des Pays-d'en-Haut) comme organisme pleinement habilité pour en assurer leur entretien et leur exploitation. Ainsi, dans la même veine, la MRC a décidé de consolider le rôle de la SOPAIR, en finançant 100 % de ses coûts de fonctionnement.

« Plus encore, les mairesses et les maires des Pays-d'en-Haut font un premier geste fort, en appuyant la mise sur pied d'une réserve financière de 125 000 \$ pour la constitution et la gestion d'un fonds dédié à la pérennité de nos sentiers, véritables joyaux de notre territoire ! », déclare avec enthousiasme le préfet.

Un engagement responsable et sensible au contexte actuel

Dans un contexte d'inflation, la MRC des Pays-d'en-Haut réaffirme son engagement envers le bien-être de la communauté, en investissant stratégiquement dans des projets clés répondant aux besoins de ses citoyens et citoyennes.

Transport collectif

Le Conseil de la MRC croit fermement en les vertus du transport en commun et contribue ainsi à ce service public en y consacrant tout près de 500 000 \$. « C'est important d'investir pour offrir un service de transport collectif à notre population. Cela permet à ceux qui en ont besoin, de se déplacer à un coût compétitif. C'est une alternative à l'auto solo qui est intéressante du point de vue financier et environnemental », croit M. Genest.

Support aux organismes communautaires

Enfin, soulignons qu'à la suite d'une initiative spontanée de la part des élu.e.s du Conseil de la MRC, cette dernière apportera un support financier additionnel de 30 000 \$ aux organismes communautaires œuvrant notamment en sécurité alimentaire du territoire: Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut; l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut et le Garde-manger des Pays-d'en-Haut. « Dans un contexte où plus d'un tiers des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur logement, plusieurs personnes n'ont d'autre choix que de se tourner vers les organismes communautaires et les banques alimentaires, pour pouvoir boucler leur fin de mois et mettre de la nourriture sur la table », conclut André Genest.

À propos de la MRC des Pays-d'en-Haut

Au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut regroupe 10 villes et municipalités. Totalisant plus de 48 000 résidents permanents et plus de 15 000 villégiateurs, la MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par ses activités commerciales diversifiées, son offre culturelle et touristique attractive ainsi que par son leadership dans le déploiement d'un réseau récréatif de sentiers.

-30-

Source : Thomas Gallenne

Responsable des relations publiques et du contenu

450 229-6637, poste 118